

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'à 11 : 00 : 00 le 14 juin 2017, des soumissions pour le déneigement et entretien hivernal des voies publiques du secteur urbain.

### DOCUMENTS

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 22 mai 2017, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

### CONDITIONS

Le soumissionnaire doit faire la démonstration qu'il possède une expérience dans la gestion et l'exécution de travaux de déneigement et d'entretien hivernal des voies publiques. Afin d'être admissible à soumissionner, le soumissionnaire doit démontrer qu'il a exécuté, complétés ou en cours de réalisation, les activités principales de déneigement et d'entretien hivernal (déneigement et entretien hivernal en zone urbaine) pour le compte de municipalités depuis 2008.

Une garantie de soumission au montant minimal de DIX POUR CENT (10 %) de la valeur totale de la soumission, sous forme d'un cautionnement, d'un chèque visé tiré d'une banque à charte du Canada, d'une banque d'épargne, d'une Caisse populaire faisant affaires au Québec, le tout payable à la Ville de Vaudreuil-Dorion, devra accompagner la soumission.

Les soumissions seront remises, en deux (2) exemplaires, dans une enveloppe scellée portant mention : « Déneigement et entretien hivernal des voies publiques – secteur urbain – appel d'offres numéro 401-110-17-37 ». Elles doivent parvenir au bureau du Greffier, à l'hôtel de ville de Vaudreuil-Dorion au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 11 : 00 : 00 le 14 juin 2017 et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après, dans la salle du Conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) ainsi qu'aux accords de libéralisation des marchés publics du Québec avec l'Ontario (ACCQO) et le Nouveau-Brunswick (AQN-B).

### ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires du fait de l'annulation de la demande de soumissions publiques.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse [soumissions@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](mailto:soumissions@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dix-septième (17<sup>e</sup>) jour du mois de mai deux mille dix-sept (2017).



Robert Montpellier  
Chef de division